YERRES

Yerres, le 4 septembre 2026

Ref : NDA/AV
2026-09-141

Monsieur Philippe TABAROT
Ministre des transports
Hôtel de Roquelaure
246, boulevard Saint-Germain
75100 PARIS CEDEX 07

Objet : Réduction d'offre RER D

Monsieur le Ministre,

Permettez-nous d'appeler de toute urgence votre attention sur la situation catastrophique du RER D, ligne régionale la plus fréquentée de France avec près de 650 000 voyageurs quotidiens, qui relie le nord et le sud-est de la grande couronne de la Région-capitale - et plus particulièrement le département de l'Essonne - à la zone dense parisienne.

Ainsi que le rapporte la presse la semaine écoulée, la suppression au moins jusqu'à la fin de l'année de 27 trains par jour sur sa branche sud (15 vers Corbeil-Essonnes et 12 vers Melun) pour cause de capacités insuffisantes de maintenance a été la goutte d'eau faisant déborder le vase pour des centaines de milliers d'usagers, déjà soumis depuis des années à une dégradation continue de la régularité et maintenant de la consistance de ce service public de transport crucial pour leur quotidien.

Outre des facteurs contingents - pourtant prévisibles - comme les canicules à répétition de cet été, qui ont mis à rude épreuve le matériel roulant en fin de vie circulant sur la ligne D, sont en cause des choix de gestion et de modernisation vieux d'une décennie et se révélant totalement insuffisants eu égard à l'ancienneté / la fragilité de son infrastructure, à la vétusté de ses rames, à sa longueur, comme à la croissance continuelle de sa fréquentation.

La procrastination des décideurs publics - Etat, Région, SNCF - qui ont sans cesse reporté les investissements nécessaires a finalement abouti, malgré les mises en garde nombreuses et répétées des élus locaux, à un véritable crash de la ligne D du Réseau Express Régional d'Ile-de-France.

Hélas, face cette catastrophe pourtant annoncée les mesures correctives dont viennent de faire état les autorités compétentes sont très loin d'être à la hauteur : contre la promesse d'une réduction sur les abonnements qui a tardé et reste à préciser, seule la création d'une commission d'expertise a jusqu'à présent été rendue publique par Ile-de-France Mobilités, mais encore celle-ci ne se mettra-t-elle au travail qu'à partir du mois de novembre ! Comme on pouvait s'y

attendre, pour beaucoup d'usagers une telle décision est profondément inadaptée, pour ne pas dire dilatoire… et leurs élus ne sont pas loin d'en penser autant !

Eprouvant de longue date le sentiment légitime d'être traités en citoyens de seconde catégorie, les usagers de la D n'ont que faire d'expertises qui auront pour seul résultat de les plonger un peu plus dans la galère et de confirmer ce que tout le monde sait déjà depuis des années.

C'est pourquoi nous avons sollicité les responsables de la SNCF et d'IDFM pour que soient mises en œuvre les mesures sérieuses et immédiates qu'attendent unanimement les habitants de nos territoires :

1. une réduction conséquente et sans délai sur le prix des abonnements ; l'annonce qui vient d'être faite par IDFM d'un dédommagement des usagers de la ligne D constitue certes un premier pas encourageant, qui doit néanmoins être complété en termes de montant, de calendrier et de modalités,

2. la mobilisation du parc ferroviaire francilien pour répartir équitablement les carences du matériel roulant de la D à l'échelle de tout le réseau RER,

3. et d'autre part, à l'avenir, une plus juste répartition entre la branche de Corbeil et celle de Melun, sous-dotée, des nouvelles rames (RNG) devant être mises en service,

4. comme l'accélération des travaux d'infrastructure (notamment le chantier NExTEO) afin de réduire sensiblement la période de perturbation de la D annoncée aujourd'hui jusqu'au début de… 2028 !

Aussi, nous vous serions tout particulièrement reconnaissant de bien vouloir donner toutes instructions utiles pour que ces demandes soient fermement relayées auprès des différents acteurs en charge de cette crise et nous faire part de la suite que vous serez en mesure de réserver à ce véritable appel au secours de vos concitoyens d'Essonne et des autres territoires impactés.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Respectueusement à vous.

Le Premier adjoint au Maire,
Chargé de l'Urbanisme,
du développement économique
et des relations institutionnelles
Conseiller départemental

Olivier CLODONG

Nous aimerions vous rencontrer.
Bien à vous

Le Maire,

Nicolas DUPONT-AIGNAN